

# BURKINA FASO QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Merci d'avance d'avoir complété ce questionnaire.

Le Secrétariat de Family Planning 2020 (FP2020) sonde l'ensemble des preneurs d'engagement de FP2020 pour mettre à jour et résumer les progrès, les activités et les défis principaux en réalisant les engagements. Vos réponses contribuent au partage d'informations et de connaissances, et à la transparence parmi les preneurs d'engagement FP2020 et l'ensemble de la communauté PF.

Nous serons heureux de publier vos réponses sur la page Web propre à votre pays — <http://www.familyplanning2020.org/entities/91> — sur le site de FP2020.

Veillez soumettre vos réponses **le vendredi, 8 juin 2018**, au plus tard. Vous pouvez compléter le document en annexe et le soumettre à Martyn Smith à l'adresse [msmith@familyplanning2020.org](mailto:msmith@familyplanning2020.org) en mettant en cc. Tom Van Boven à [tvanboven@familyplanning2020.org](mailto:tvanboven@familyplanning2020.org).

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Tom Van Boven à [tvanboven@familyplanning2020.org](mailto:tvanboven@familyplanning2020.org) ou Kelli Schmitz à [kschmitz@familyplanning2020.org](mailto:kschmitz@familyplanning2020.org).

**Merci de votre engagement envers une vie meilleure pour les femmes et les jeunes filles par un accès élargi à la planification familiale volontaire.**

# BURKINA FASO QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Cette année, nous avons modifié le questionnaire pour comprendre 1) l'engagement pris en 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original du Burkina Faso et 2) trois questions standard.

En le complétant ci-dessous, veuillez-vous concentrer sur **les progrès accomplis entre juillet 2017 et mai 2018 exclusivement**, ainsi que les principaux défis et les jalons importants à venir dans la réalisation de l'engagement.

---

## QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR

### BILAN DE L'ENGAGEMENT

1. **ENGAGEMENT** : Augmenter d'au moins 10% chaque année la ligne budgétaire allouée par l'Etat à l'achat des produits contraceptifs de 2017 à 2020.

*Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :*

Les activités menées sont :

- Plaidoyer auprès de l'Assemblée nationale et du Ministère des finances pour l'augmentation de la ligne budgétaire en janvier 2018
  - Plaidoyer mené par l'ambassadrice de la PF auprès du président du Faso en 2017 et auprès des députés de l'assemblée nationale également en 2017. Ces activités ont permis d'aboutir pour l'exercice 2018 à l'approvisionnement de la ligne budgétaire de 1 milliard 300 millions FCFA dont 800 millions pour l'achat des produits contraceptifs (au lieu de 500.000.000 en 2017).
2. **ENGAGEMENT** : Amener d'ici 2020, cinquante pour cent (50%) des collectivités territoriales à inscrire une ligne dans les budgets communaux pour le financement des activités de PF à partir de 2018.

***Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :***

- Plaidoyer auprès de l'Association des municipalités du Burkina (AMBF) pour l'inscription d'une ligne budgétaire dans les budgets communaux pour le financement des activités de PF
- Ateliers de réflexion sur la mise en place de comités techniques locaux de suivi/veille SR/PF le 21 juillet 2017
- Ateliers de restitution des résultats d'une analyse situationnelle des programmes et financements de la SR avec les premiers responsables des communes et des services techniques locaux 21 juillet 2017
- Formation des responsables des communes et des services techniques SR futurs membre des comités techniques en clarification des valeurs 13 au 15 novembre 2017
- Missions de plaidoyers auprès des communes 26 février au 31 mars 2018
- Arrêtés de mise en place de comité technique local SR/PF 26 février au 31 mars 2018
- Inscriptions de lignes budgétaires pour des activités SR/PF variant de 200 000 FCFA à 23 000 000 FCFA dans au moins vingt plans communaux de développement

2.1. **ENGAGEMENT** : Mettre à l'échelle la politique de délégation des tâches aussi bien pour les agents des centres de santé (infirmiers brevetés, accoucheuses auxiliaires, pharmaciens, vendeurs en pharmacie) que pour les agents de santé à base communautaire (ASBC) d'ici fin 2018.

***Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :***

- Révision des PNP (politique normes protocole) pour prendre en compte la délégation des tâches au niveau communautaire et des formations sanitaires pour certains agents de première ligne (APL= infirmiers brevetés, agent itinérant de santé et accoucheuses auxiliaire) ; cette révision est toujours en cours (reste une dernière session)
- Evaluation finale de la phase pilote de la délégation des tâches dans deux districts sanitaires (Dandé et Tougan)

**Prochaines étapes**

- Tenue de la dernière session de révision des PNP ;
- Extension de la délégation des tâches dans les formations sanitaires aux APL ;
- Extension de la Distribution à Base Communautaire de l'injectable en sous cutané et de l'auto injection dans 10 DS

**Principaux défis**

- Mobilisation des ressources pour le passage à l'échelle de la délégation des tâches ;

3. **ENGAGEMENT** : Assurer la gratuité de la planification familiale.

*Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :*

- Validation du document de costing de la gratuité de la PF
- Plaidoyer pour la prise en compte de la gratuité de la PF dans le panier de soins au niveau communautaire
- Activités de mobilisation des ressources au profit de la gratuité de la PF
- Plaidoyer auprès des plus hautes autorités des finances, du premier Ministère et de l'assemblée nationale pour le passage à la gratuité de la PF (fin 2018) ;
- Suivi de la prise de décision relative au passage à la gratuité de la PF et de sa mise en œuvre (2018-2020)
- Inclure la PF dans l'assurance maladie universelle comme action future pour soulager le gouvernement dans le long terme (après 2020).

#### **Prochaines étapes**

- Organiser une journée de mobilisation des ressources avec les PTF ;
- Introduire le rapport de gratuité en conseil de ministre

#### **Défis**

- Assurer la disponibilité des intrants, des consommables et des produits contraceptifs
- Assurer l'effectivité de la gratuité de la PF

4. **ENGAGEMENT** : Mettre en place sous l'égide de SEM le Premier Ministre, une instance multisectorielle de coordination des questions liées au Dividende Démographique d'ici fin 2018.

*Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :*

- Création d'un Secrétariat technique chargé de l'accélération de la transition démographique
- Mise en place effective de l'observatoire pour le dividende démographique au niveau du Ministère des finances.

5. **ENGAGEMENT** : Le Burkina Faso va définir et élaborer des stratégies pour faire participer les hommes, soutenir l'innovation en étudiant un lancement pilote de Depo-subC/Uniject, établir une surveillance régulière et active de la disponibilité des produits contraceptifs à tous les niveaux, et mesurer et évaluer rigoureusement la mise en œuvre du plan d'action national pour garantir que les objectifs sont atteints.

*Bien que vos engagements aient été renouvelés en 2017, il y a des aspects de cet engagement original qui sont assez toujours pertinents, spécifiques et pas tout à fait capturés dans les engagements renouvelés. Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :*

***Veillez répondre à l'intégralité des trois prochaines questions :***

***1. De quelles façons est-ce que le gouvernement a impliqué les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les jeunes filles marginalisées dans la prise de décisions quant aux politiques et programmes nationaux de la planification familiale ?***

- Participation active des organisations de la société civile à l'élaboration du Plan national d'accélération de la PF, y compris les jeunes.
- Existence d'un arrêté portant création, composition, attribution et fonctionnement du comité national de pilotage du processus d'élaboration et de suivi du PNA\_PF prenant en compte les organisations de la société civile.
- Implication des OSC dans l'élaboration et la validation du costing de la gratuité de la PF ;
- Implication des OSC dans la révision des PNP (POLITIQUES NORMES ET PROTOCOLES)

***a. Quels défis avez-vous relevés en collaborant avec ces groupes ? Veillez citer des exemples.***

- Plus grande implication pour une synergie d'action autour du PNAPF en général
- Participation aux tenues de comité de pilotage SPSR et du PNAPF

***b. De quelle façon est-ce que cette collaboration a-t-elle contribué à l'achèvement de votre engagement envers FP2020 ?***

L'organisation réussie d'activités de PF avec leur collaboration ayant contribué à booster les indicateurs de PF : Semaine nationale de la planification familiale, la délégation des tâches en PF.

***Veillez partager les succès et/ou leçons tirées de ces collaborations.***

L'implication des jeunes a permis de mieux identifier les défis, objectifs et actions prioritaires les concernant au niveau des cinq domaines clés du PNA/PF.

- Augmentation des indicateurs de PF dans les districts pilotes délégation des tâches en particulier ;
- 30% des activités contenues dans le PNAPF dédiées aux adolescents et aux jeunes
- 28,4% du budget consacré aux adolescents et aux jeunes ; ce taux était de 15% dans le plan de relance de la PF

***2. De quelles façons est-ce que le gouvernement intègre la PF dans des régimes de soins de santé universels et quels mécanismes ont été mis en œuvre ou considérés pour ce faire ?***

- Prise en compte de la PF dans le référentiel national qui est le Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES)

- *Prise de décision en vue par le gouvernement de l'institution de la gratuité totale de la PF au Burkina Faso*
  - *Intégration de cette gratuité dans le panier de soins de la gratuité des soins chez les enfants de 0 à 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes.*
3. Les points focaux de FP2020 ont-ils participé à votre réunion nationale de 2018 sur le consensus de données ?
- a. Dans l'affirmative, quelles ont été les connaissances obtenues ?
  - b. Est-ce les données sur les dépenses nationales sur la PF ont été examinées lors de la réunion sur le consensus de données ? **Dans l'affirmative, veuillez nous faire part des connaissances obtenues et les défis survenus en examinant et en validant ces données.**

---

***Veillez fournir les coordonnées du point de contact gouvernemental pour cette mise à jour :***

- Nom : Dr SALOU KAGONE Ida
- Fonction : secrétaire technique chargé de l'accélération de la transition démographique
- Département : ministère de la santé
- Email : idakagone@yahoo.fr
- Téléphone : (00226) 70 03 80 25
- Adresse : ministère de la santé
- Date de mise à jour : 08 juin 2018